



Research Article

GOVERNOMETRIE ET GOUVERNOLOGIE SECURITAIRE DES GROUPES ARMES AU SUD – KIVU EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

***Par LUTALA KATAMBWE Jacques**

Chef de Travaux et Chercheur à l'Institut Supérieur de Commerce de Lubumbashi (ISC-Lubumbashi)

Received 14th August 2024; Accepted 17th September 2024; Published online 22nd October 2024

Abstract

Depuis près de trois décennies, l'Est de la RD Congo est en proie à une instabilité sécuritaire dont les causes seraient à la fois internes et externes. L'ampleur et les effets de cette situation sont différemment vécus d'un Territoire à un autre. En ce qui concerne la province du Sud - Kivu, l'on sait de mémoire que cette province connaît particulièrement une histoire politique instable marquée par des guerres, des crises politiques multiformes, des rébellions et insurrections, des dissidences, bref la violence entraînant ainsi une détérioration de conditions existentielles de la population. Dans la recherche des solutions aux problèmes des groupes armés, de paix, de sécurité et de stabilité dans la Province du Sud – Kivu, la République Démocratique du Congo n'a pas lésiné sur les moyens. Elle s'est engagée sur plusieurs pistes de solution notamment diplomatiques, politiques et militaires. Il sied de noter que plusieurs concertations et dialogues ont été organisés, différents accords de paix signés, et plusieurs programmes mis sur pied (CONADER, UmojaWetu, Kimia I (Silence I), Kimia II (Silence 2), Amani Leo (Paix aujourd'hui), Sukola I et II (Nettoyer 1 et 2), DDR); mais aucun n'a donné lieu à la paix, à la sécurité et à la cohésion sociale ni relancé l'économie dans les zones affectées. La problématique de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale, de l'autorité de l'Etat et de la relance économique, est restée entière. Plusieurs acteurs, à travers des groupes armés locaux et étrangers s'en sont mêlés, rendant ainsi le conflit multiforme, très complexe et qui a fini par acquérir une dimension régionale que ni le DDR ni l'approche politique et militaire seuls ne peuvent résoudre. Malgré le déploiement d'un nombre relativement important des militaires et des policiers dans le cadre de la mission régaliennne de l'Etat les résultats sont restés mitigés car n'ayant pas réussi à mettre fin à l'activisme des groupes armés qui sèment la désolation aux populations dans la partie Est de la RD Congo en général et la province du Sud – Kivu en particulier. Cette étude cherche à analyser et comprendre les mécanismes/stratégies (gouvernometrie et gouvernologiesécuritaire) de la lutte contre les groupes armés initiés par l'Etat congolais et comprendre pourquoi ces groupes armés survivent aux mécanismes de leur éradication.

Keywords: Gouvernometrie, Gouvernologie, Sécuritaire, Groupes armés.

INTRODUCTION

Depuis près de trois décennies, l'Est de la RD Congo est en proie à une instabilité sécuritaire dont les causes seraient à la fois internes et externes. L'ampleur et les effets de cette situation sont différemment vécus d'une Province à un autre. En ce qui concerne la Province du Sud-Kivu, l'on sait de mémoire que cette Province connaît particulièrement une histoire politique instable marquée par des guerres, des crises politiques multiformes, des rébellions et insurrections, des dissidences, bref la violence entraînant ainsi une détérioration de conditions existentielles de la population. Plusieurs groupes armés se sont succédé à un rythme effréné en République Démocratique du Congo, particulièrement dans sa partie Est. La diversité de ces groupes armés se laisse voir à plus d'un titre. L'on compte parmi eux ceux qui sont structurés et ceux qui ne le sont pas. On y trouve également des milices d'autodéfense ou à connotation ethnique se présentant parfois comme un appui à l'armée nationale congolaise. La plupart de ces groupes armés se réclament de la nationalité congolaise; d'autres, en revanche, sont des mouvements rebelles étrangers. Dans la mesure où ces groupes naissent, se dissolvent, disparaissent, se réforment sous d'autres appellations, s'allient entre eux ou se scindent à une cadence vertigineuse, il est même difficile de les classer ne serait-ce que suivant le critère de nationalité, car de nombreux combattants congolais ont rejoint les groupes étrangers et vice-versa, de nombreux étrangers combattant dans certains groupes autochtones¹.

La localisation de ces groupes pose également problème, car à chaque fois qu'un groupe se dissout, la tendance est à la récupération de son site de prédilection par les groupes encore actifs. L'autre difficulté est liée aux raisons présidant à leur existence dans la mesure où plusieurs mouvements combattent contre les forces armées congolaises, tandis que d'autres combattent contre d'autres mouvements rebelles, souvent ceux de nationalité rwandaise, ougandaise ou burundaise ayant trouvé refuge dans la partie orientale du pays. Mais l'une des réalités des groupes armés sévissant dans la partie l'Est de la RDC est leur prolifération. En effet, alors qu'en 2008, l'on comptait moins de 30 groupes rebelles sur le territoire congolais, en 2017, on en comptait plus de 70 (entretien avec Chef Projet UPC BUKAVU) alors qu'au premier trimestre de 2024, 116 groupes armés sont enregistré². Dans le cas de la Province du Sud-Kivu, la situation est d'autant plus complexe que les pouvoirs publics sont confrontés à de grandes difficultés pour satisfaire aux besoins de la population en matière de sécurité publique, de fourniture de services sociaux de base ou encore de sécurité de proximité : d'où la notion d'Etat « défaillant ». Celle-ci fait référence à la disparition des capacités de l'Etat à s'acquitter de fonctions essentielles³. Les efforts récurrents des acteurs (nationaux, régionaux et internationaux) pour ramener la paix semblent infructueux, se caractérisant, les uns et les autres, par leur manque de résultats probants.

*Corresponding Author: Par LUTALA KATAMBWE Jacques, Chef de Travaux et Chercheur à l'Institut Supérieur de Commerce de Lubumbashi (ISC-Lubumbashi).

²BISA KIBUL Michel, *Pour une sociologie des groupes armés en RDC*, Kinshasa, éd. FES, 2024

³NAFFET KEITA, « La gouvernance de la sécurité au Mali : entre libéralisation et/ou privatisation des offres de sécurité et quête de sécurité humaine en question », in *Afrique et développement*, Volume 40, n°3, 2017

¹BERGHEZAN GEORGES., Rapports du GRIP sur Groupes armés actifs en RDC. Situation dans le « Grand Kivu » au 2^e semestre 2013

De la Gouvernometrie Securitaire en RD Congo

La gouvernometrie est entendu comme lamethode d'application de la mesure aux modes de gouvernement.La gouvernometrie est une methode de mesure del'exercice de l'autorité politique, administrative, sociale,culturelle et économique dans ses dimensions internes etexternes; elle est une methode de quantification des modes de gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux⁴.

La paix et la stabilité constituent des gages réels pour l'épanouissement économique et social d'un Etat, voire d'un continent. Tout effort visant à y parvenir est donc louable. La nouvelle donne que constitue la gouvernance securitaire sur l'éradication des groupes armés ne peut que nous intéresser.

La République Démocratique du Congo, particulièrement sa partie orientale, est une véritable mosaïque de groupes armés qui y sévissent depuis près de trois décennies, semant la terreur et la mort parmi les paisibles citoyens. Le tableau de ces groupes armés est d'une effroyable complexité, dont la caractéristique majeure est la prolifération des groupes armés en dépit de quelques mesures prises pour les éradiquer⁵. Depuis 1996, la partie orientale la RDC se présente comme un véritable théâtre des affrontements sanglants opposant tantôt les forces loyalistes (forces armées de la RDC) aux mouvements rebelles, tantôt les mouvements rebelles entre eux, occasionnant d'horribles crimes dans le domaine du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment les massacres des populations civiles, les actes de torture, les pillages des biens et des ressources, l'enrôlement d'enfants soldats, les viols et autres formes de violences sexuelles. La monstruosité de ces conflits armés a poussé certains à parler de la « grande guerre africaine » (qui, au début, avait impliqué près de sept armées étrangères, sans compter les mouvements rebelles).

Tout au long de ces trois décennies de violence dans la partie Est de la République Démocratique du Congo, une série d'accords de paix soutenus par le gouvernement congolais ainsi que des interventions des organisations internationales a donné aux Congolais l'espoir que leurs souffrances allaient prendre fin. A ce sujet, ces espoirs restent insatisfaits compte tenu, non seulement du paysage des groupes armés qui a connu une nouvelle fragmentation, les groupes existants se scindent alors qu'en émergeaient de nouveaux, mais aussi ces groupes survivent aux mécanismes de leur éradication et font de la violence leur ultime ressource politique.La présence de 116 groupes armés nationaux et étrangers dans la province du Sud-Kivu⁶, devenus compétitifs et concurrentiels dans une série d'alliances et de contre-alliances, a provoqué une profonde instabilité dans la province. L'activisme des groupes armés et l'insécurité qui en résulte demeurent le lot quotidien des habitants sud-kivutiens. Malgré la mise en place des mécanismes et/ou stratégies pour instaurer la paix dans cette partie de la RD Congo dans le cadre de la mission régalienn de l'Etat, celle de sécuriser les personnes et leurs biens, les résultats sont restés mitigés car n'ayant pas réussi à mettre fin

à l'activisme des groupes armés qui sèment la terreur et la désolation aux populations. La province du Sud-Kivu est confrontée depuis plusieurs années à un climat cyclique de prolifération très considérable des groupes armés créant une insécurité généralisée voire grandissante.

Dans la recherche des solutions aux problèmes de paix, de sécurité et de stabilité, la République Démocratique du Congo n'a pas lésiné sur les moyens. Elle s'est engagée sur plusieurs pistes de solution notamment diplomatiques, politiques, militaires et sociales. Il sied, en effet, de noter que plusieurs concertations et dialogues ont été organisés, différents accords de paix signés, et plusieurs programmes mis sur pied (*CONADER, Umoja Wetu, Kimia I (Paix I), Kimia II (Paix II), Amani Leo (Paix aujourd'hui), Sukola I et II (Nettoyer 1 et 2), DDR*); mais aucun n'a donné lieu à la paix, à la sécurité et à la cohésion sociale ni relancé l'économie dans les zones affectées. La problématique de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale, de l'autorité de l'Etat et de la relance économique, est restée entière. Plusieurs acteurs, à travers des groupes armés locaux et étrangers s'en sont mêlés, rendant ainsi le conflit multiforme, très complexe et qui a fini par acquérir une dimension régionale que ni le DDR ni l'approche politique et militaire seuls ne peuvent résoudre.Malgré les efforts fournis par l'Etat congolais dans le cadre de la lutte contre les groupes armés, ceux-ci semblent profiter et survivent aux mécanismes d'éradication. Ce qui rend complexe la question desdits groupes, tel est le cas dans la province du Sud-Kivu, dont, en dépit de toutes ces initiatives, les résultats attendus n'ont pas été atteints totalement.

Stratégie de Pacification

Depuis le 02 août 1998, la RDC a été victime d'une guerre d'agression et d'occupation, menée par la coalition des troupes du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi, en violation flagrante des principes fondamentaux contenus dans les chartes de l'ONU et de l'OUA.Dès lors, la paix et la sécurité dont tous les peuples du monde ont grandement besoin pour le développement de leur pays sont totalement perturbées. Il faut signaler ici que cette guerre a eu des conséquences politiques, économiques, sociales et culturelles sur la population Congolaise.

Le gouvernement a fourni beaucoup d'efforts pour pacifier et réunifier le pays en proie aux désordres, et menacé par les démons de balkanisation. Au terme de différentes concertations politiques réalisées au niveau national et international dans le cadre de recherche de la paix, plusieurs Accords ont été conclus, notamment les accords de paix, l'existence des missions des Nations Unies, le processus de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) ainsi que les opérations militaires.C'est dans ce cadre que l'organe central de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits s'est réuni à Ouagadougou (Burkina Faso) les 17 et 18 Décembre 1998 pour examiner le développement des guerres et ses conséquences éventuelles pour la paix, la sécurité, la stabilité dans la région des Grands Lacs.

Le processus de paix en RDC débute en 1999. Il a connu des longues et difficiles négociations assistées: de Lusaka, entre les belligérants par l'intermédiaire de la Zambie (désigné comme pays médiateur) aux négociations inter congolaises, supervisées par le facilitateur Ketumile MASIRE. A cela s'ajoutent les négociations bilatérales entre la RDC et le

⁴ABOUBACAR YENIKOYE Ismaël, Gouvernance et gouvernometrie, Paris, L'Harmattan, 2007, p.34

⁵THAMBA THAMBA, R., « Financement des groupes armés et gouvernance démocratique en République Démocratique du Congo » In *CODESRIA*, Vol.44, n°2

⁶BISA KIBUL Michel, *Pour une sociologie des groupes armés en RDC*, Kinshasa, éd. FES, 2024

Rwanda et entre la RDC et l'Ouganda. Dans le cadre de cette étude, nous voulons faire, dans une approche des Sciences Politiques, l'évaluation de ces négociations et de ces accords signés en vue d'éradication des groupes armés et de l'instauration de la paix en RD Congo. Les rencontres peuvent être structurées en deux axes, à savoir : les sommets pour la recherche de la paix qui vont de la réunion de Victoria Falls (Août 1998), à Ouagadougou (Décembre 1998). Ces réunions ont permis aux dirigeants africains de s'impliquer dans le processus de paix en RD Congo. Puis vient le processus de paix de Lusaka (de Lusaka I à Lusaka), ces négociations ont donné lieu à la signature de l'accord de cessez-le-feu en RDC le 10 juillet 1999 et l'adoption des modalités de son application. A partir de cet accord, la communauté internationale va s'impliquer de manière plus significative à travers la mission de l'organisation des Nations Unies pour la République Démocratique du Congo (MONUC). Ensuite, nous avons les négociations politiques inter congolaises proprement dites. Celles-ci vont de Gaborone (août 2001) à Pretoria II (décembre 2002). Cependant les négociations n'ont pas connu un succès significatif à cause des divergences des intérêts entre les protagonistes. Enfin, nous pouvons signaler les négociations entre la RDC et les Etats agresseurs. Entre la RDC et le Rwanda, la RDC et l'Ouganda. Les négociations de Lusaka ont été précédées par plusieurs rencontres au niveau des chefs d'Etats, des ministres des affaires étrangères et des ministres de la défense, avec la participation des instances régionales (OUA et SADEC) et mondiales (Nations-Unies).

Processus de Paix de Lusaka: Par ce processus, il faut entendre les différentes rencontres qui ont eu lieu (Lusaka I, II, III et IV) entre les protagonistes de la guerre d'agression en RDC, en vue de trouver un compromis pour mettre fin à la guerre. Quels étaient les participants aux négociations de Lusaka ?

Les participants aux négociations de Lusaka comprennent :

- Les Etats belligérants (Burundi, Ouganda, RDC et Rwanda) ;
- Les alliés de la RDC (Angola, Namibie et Zimbabwe) ;
- Les observateurs (Zambie, ONU, OUA et SADC) ;
- Les forces vives de la RDC.

L'objectif de ces assises était d'examiner le projet de l'accord de cessez-le-feu et les modalités pour mettre fin aux hostilités.

Les résultats de ces négociations ont été :

- La signature de l'accord de cessez-le-feu en RDC ;
- Les principes de cessation des hostilités entre les belligérants ;
- L'application de la deuxième phase de la MONUC ;
- Le début de l'application de la troisième phase de la MONUC.

Les négociations politiques inter Congolaises : de Gaborone à Pretoria: Consacré par l'accord de cessez-le-feu au chapitre V de l'annexe A, le dialogue inter congolais a constitué le cadre approprié de concertation pour le peuple Congolais en ce moment critique de son histoire. Il faut souligner ici que la RDC n'en est pas à sa première expérience en cette matière. Les différentes rencontres qui ont été organisées depuis l'indépendance ont, pour le moins, permis au pays de retrouver des périodes d'accalmie, des points de repère.

Les signataires de l'accord de Lusaka ont placé la tenue du dialogue sous l'égide d'un neutre choisi en vertu de son autorité morale, de sa crédibilité internationale et de son expérience. Le 14 Décembre 1999, l'OUA avait proposé Sir Ketumile MASIRE, ancien président de la république du Botswana comme facilitateur du dialogue inter congolais. Ce dernier a accepté l'offre le 28 décembre 1999.

Il s'est occupé en tant que facilitateur:

- De prendre tous les contacts utiles en vue d'organiser les négociations politiques dans les conditions garantissant la sécurité des participants ;
- D'organiser, en concertation avec les partis Congolais, les consultations avec les principales organisations et formations de l'opposition politique, ainsi que les principaux représentants des forces vives de la Nation ;
- De conduire les débats au regard du calendrier des négociations.

Il se dégage que le rôle du facilitateur Masire est non seulement important mais ambigu. En effet, sur le plan de la conception, le rôle d'un facilitateur devait se limiter au processus et non sur la matière. Il y avait donc une confusion entre le rôle de facilitateur et celui de médiateur. Cette question a été l'objet de divergences dans les comportements du dialogue inter-congolais. Au regard de la théorie des négociations, le rôle du facilitateur est celui d'assurer la logistique, de créer le cadre propice (lieu, calendrier, transport, logement, etc.) pour permettre aux congolais de dialoguer dans des bonnes conditions afin de trouver des solutions à leurs problèmes. Le rôle du médiateur, au contraire, consiste à s'occuper de la matière dans une négociation assistée. Il doit être l'hôte et conduire les négociations. De ce qui précède, nous constatons que Sir Ketumile Masire va jouer le double rôle de médiateur et de facilitateur au cours du dialogue inter congolais. Ce comportement sera à l'origine des difficultés lors du démarrage des négociations politiques inter congolaises⁷.

L'échec de la réunion préparatoire prévue le 03 juin 2000 à Cotonou au Bénin est attribué à la confusion entretenue par Sir Masire quant au rôle qu'il devait jouer au cours du dialogue inter congolais. En dépit de ces difficultés, le train des négociations politiques intercongolaises va partir avec la réunion du pré-dialogue de Gaborone⁸.

Sun City : Dialogue Inter Congolais, du 25 février au 19 Avril 2002: Sous la pression des belligérants et de la Communauté Internationale (ONU, UE, etc.), les composantes du DIC vont négocier la signature d'un accord pour la gestion politique de la RDC durant la période post-conflit.

Les objectifs de cette réunion étaient :

- la réconciliation nationale ;
- la détermination des règles du jeu pour la gestion de la transition ;
- la constitution d'une armée républicaine.

Au cours de ces négociations, les divergences sur la gestion de l'armée et de la police nationale, des membres de la Cour Suprême de Justice (CSJ) et des hauts magistrats ainsi que sur la gestion de la source de légitimité du Premier Ministre vont

⁷LABANA, L., Négociations politiques et processus de paix en République Démocratique du Congo,

⁸Idem

gripper les travaux de Sun City. Le résultat a été la signature d'un accord partiel et exclusif, c'est-à-dire le Gouvernement de Kinshasa, le MLC de Jean-Pierre Bemba et le RCD/N de Mbusa Nyamwisi. On a décidé la mise sur pied d'une commission pour rédiger la constitution de la transition. Cet accord a déclenché des réactions négatives à cause de son caractère exclusif. En effet, le RCD/Goma et l'aile politique de l'UDPS de Monsieur Etienne Tshisekedi n'y trouvait pas leur compte. Des nombreux participants ont dénoncé un accord parachuté de l'extérieur.

Pretoria : Négociations bilatérales entre la RDC et le Rwanda du 30 juillet au 1er Août 2002

Les négociations de l'accord de paix entre la RDC et le Rwanda ont été organisées sous pression de l'ONU, l'UE, de l'OUA et quelques pays de la Région. Quatre ans, après le début de l'agression de la RDC par la coalition composée des troupes du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi ; les Présidents Joseph Kabila et Paul Kagame, après des difficiles négociations, conviennent du retrait des troupes rwandaise et signent un accord, le 1^{er} Août 2002. Après la signature de cet accord, le Rwanda avait dix jours pour présenter le plan de retrait de ses troupes. Il a été recommandé au Président Joseph Kabila de globaliser l'accord politique intérieur dans le cadre du processus de paix. Réagissant à la signature de cet accord, la Belgique a considéré que « cet accord est une étape importante dans le règlement du conflit dans la Région des Grands Lacs. »

Luanda : Accord bilatéral Ouganda-RDC, le 15 Août 2002

En présence des témoins angolais, les ministres congolais Katumba Mwanke et Ougandais James Wapakhabulo ont signé un accord bilatéral. Trois points essentiels ont fait l'économie de cet accord à savoir :

- Le retrait de l'UDPF sans condition et sans délai ;
- La reprise de la coopération entre la RDC et l'Ouganda ;
- La normalisation des relations diplomatiques.

Au regard du développement de la situation de l'évolution sécuritaire, l'accord de Luanda a été une simple déclaration d'intention.

Pretoria II : Clôture du D.I.C., le 17 Décembre 2002

Les négociations politiques inter congolaises avaient repris à Pretoria le 24 Janvier 2003, en présence des toutes les composantes sous la médiation de Monsieur Mustapha Niasse, envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU, et de Monsieur Sydney Mufamadi, ministre Sud-africain des Affaires Etrangères. Deux comités ont été établis ; le premier était appelé à traiter des questions constitutionnelles et le second des questions militaires. La question de l'armée intégrée et structurée sera à la base des divergences entre le RCD et la composante gouvernementale. Pour le RCD, il s'agit de la fusion de trois armées existantes, à savoir : l'armée de Kinshasa (FAC), celle du RCD/Goma et celle du MLC ainsi que celle du RCD/N et autres Mayi-Mayi. La composante gouvernementale soutenait, quant à elle, l'accord de Sun City. En d'autres termes, de son point de vue, il ne devait plus y avoir des nouvelles négociations sur des points déjà acquis, les pourparlers ne devaient porter que sur les questions restées en suspens. Ces négociations menées par un groupe restreint des participants avaient pour objectif le partage équilibré du

pouvoir et surtout la signature d'un accord sur base du schéma 1+4, c'est-à-dire, que le Pays serait sous la direction d'un Président secondé par quatre vice-présidents. Le résultat a été un échec et les travaux ont été suspendus. Le DIC a repris le 15 Novembre, suscitant des polémiques autour dudit schéma. Le Président Sud-africain Thabo Mbeki et le médiateur Mustapha Niasse vont s'investir pour que les négociations se terminent avec la signature d'un accord et l'adoption d'une constitution de transition.

Après l'adoption de la constitution de transition et la signature de l'accord global et inclusif par les participants, le facilitateur Ketumile Masire a convoqué la plénière du 17 Septembre 2002, pour laquelle la constitution de transition et l'accord global et inclusif peuvent considérés comme l'acte final des négociations politiques inter congolaises. Il se dégage de cette description qu'il existe trois catégories des négociations dans le cadre du processus de paix en République Démocratique du Congo. D'abord, nous avons les négociations dans le cadre de la recherche de la paix en RDC, ensuite nous avons les négociations politiques inter congolaises proprement dites. Elles vont de Gaborone à Pretoria II. Elles ont donné naissance au schéma 1+4. Enfin nous avons les négociations bilatérales entre la RDC et les Etats agresseurs ; c'est-à-dire entre la RDC et le Rwanda ainsi qu'entre la RDC et l'Ouganda. Disons aussi que ces négociations longues et difficiles ont quand même donné naissance à la mise en place des institutions de transition en République Démocratique du Congo qui ont à leur tour conduit à la tenue des élections libres et démocratiques en RDC.

DE LA GOUVERNOLOGIE SECURITAIRE EN RDC

Le concept de gouvernologie est formulé à partir des termes : logos = science, étude, discours et gouvernance = mode de gouvernement. La gouvernologie est la science ou l'étude de la gouvernance conçue comme mode quantifiable de gouvernement. Il s'agit donc là d'une discipline qui considère la gouvernance comme objet de science qui peut être considérée comme la science ou théorie de la gouvernance⁹. Elle a pour objet, l'étude des institutions de gouvernance dans les résultats de leur commune interaction entérinées de gestion et de gouvernance. Elle procède de l'analyse et de la quantification des domaines et des composantes de la gouvernance.

La gouvernologie vise à :

- Définir la gouvernance.
- Analyser sa structure : domaines, composantes, indicateurs, sous indicateurs.
- Mettre en évidence les lois de son fonctionnement par l'analyse, la mesure, la quantification.
- Etablir un diagnostic exhaustif du fonctionnement de la gouvernance.
- Définir des seuils théoriques de gouvernance et déceler les forces et faiblesses d'un système déterminé.
- Proposer les mesures aptes à permettre la mise en œuvre des conditions favorables au développement humain durable.

La théorie de la gouvernance ou gouvernologie place l'Homme au début et à la fin de tout processus de développement.

⁹ ABOUBACAR YENIKOYE Ismaël, Gouvernance et Gouvernometrie, Paris, L'Harmattan, 2007, p.34

De la mise en place des institutions de Transition

Le gouvernement d'union nationale, formé le 30 Juin 2003 était chargé de mettre en œuvre le processus électoral dont le référendum constitutionnel organisé le 18 et le 19 décembre 2005 constitue la première étape, suivi par les élections présidentielles et législatives en Juillet et octobre 2006.

Il s'agit des accords qui comprennent notamment :

- L'accord global et inclusif sur la transition en RDC signé à Pretoria le 17 décembre 2002 ;
- Le mémorandum sur les questions militaires et les questions de sécurité du 06 mars 2003, adopté le 1^{er} avril 2003 ;
- Les 36 résolutions adoptées par les participants de dialogue inter congolais (DIC) à Sun City en mars et avril 2002.

Ce gouvernement est aussi chargé de rétablir l'autorité de l'Etat dans toutes les provinces de la République Démocratique du Congo, autorité bafouée par les belligérants qui se sont repartis leur contrôle administratif et militaire, au gré de leurs alliances et de leurs intérêts économiques. Ce gouvernement de transition s'est heurté à des difficultés dans l'exécution de sa mission notamment :

- *Des freins à l'action du gouvernement transitoire* : certains éléments influents des anciens belligérants conservent une mentalité de guerre et cherchent activement à faire échouer la transition ;
- *Des freins au rétablissement de l'autorité de l'Etat* : le pouvoir de l'Etat est déficient ou inexistant dans les nombreuses parties du pays où l'autorité est exercée par les administrations parallèles qui ont été créées par les groupes armés, y compris d'anciens éléments belligérants du gouvernement de transition ;
- *Des freins au rétablissement de la sécurité* : la sécurité est la pierre angulaire de la réussite de la transition politique. L'absence du progrès concernant le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des ex- combattants Congolais a constitué un important facteur de déstabilisation.

Malgré les efforts fournis par des commandants des régions militaires chargés d'assurer l'intégration dans les Forces Armées de la RDC (FARDC), les groupes armés du pays sont encore loin d'être véritablement intégrés et les commandants des régions militaires n'ont guère de prise sur les éléments armés qui leurs ont été confiés. Signalons qu'en dépit de ces difficultés, certains progrès ont été accomplis avec la nomination, le 15 Mai 2004, des gouverneurs et vice-gouverneurs qui ont depuis lors pris leurs fonctions dans les 11 provinces. Pour la police nationale, certains progrès ont été accomplis vers l'intégration depuis longtemps en souffrance dans les forces de police Congolaise, dont l'effectif s'établirait aux alentours de 70.000 à 80.000 hommes¹⁰. Concernant les élections, pour la première fois, un scrutin électoral, libre et pluraliste est organisé le 30 Juillet 2006 sous la supervision de la communauté internationale. Une première dans un pays ravagé par la guerre et plutôt habitué à être gouverné par une seule main de maître. Ces élections ont été exemplaires : ce que Koffi Annan appelait à juste titre un « cauchemar

logistique »¹¹. Ce scrutin fut le signal de la 3^{ème} République, attendue depuis 1990, inaugurée par une nouvelle constitution adoptée par référendum le 18 décembre 2005 et promulguée le 18 février 2006. La racine du malaise de ce scrutin a été la fixation et le respect des procédures, dont l'égalité du droit de vote pour chaque citoyen Congolais résidant sur le territoire¹².

De la conférence sur la paix, la sécurité et le développement

Les tensions politico-militaires observées au Nord et au Sud-Kivu ont été la preuve que plusieurs acteurs se sont affichés comme réfractaires au processus de normalisation, notamment les groupes armés ou politiques aussi bien nationaux qui ont refusé d'adhérer au processus de reconstruction nationale et/ ou d'intégration dans la nouvelle, qu'étranger qui résistent au processus de rapatriement vers leur pays d'origine. Face à cette situation qui n'a fait qu'exacerber la crise multidimensionnelle que connaît cette partie de la République, les ressortissants du Nord et Sud -Kivu, toutes les tendances confondues, ont pris l'initiative d'explorer toutes les voies et tous les moyens en vue de mettre fin à la crise dans leurs provinces respectives. D'où l'idée d'organiser une conférence sur la paix, la sécurité et le développement qui a eu lieu du 06 au 23 janvier 2008 à Goma. Convoquée par Ordonnance présidentielle du 20 décembre 2007, cette conférence s'est proposée d'amener les différents acteurs directs et indirects à discuter sur toute la problématique de la Paix, de la sécurité et du développement dans les provinces du Nord et du Sud- Kivu en vue de parvenir à une paix durable et à une stabilité, préalables pour un développement harmonieux de cette partie du territoire national. Les attributions de cette conférence étaient d'évaluer les préjudices subis sous ses différents aspects par les provinces du Nord et Sud- Kivu depuis 1994, de proposer des mécanismes appropriés en vue du désarmement des groupes armés nationaux et étrangers, de faire le diagnostic de la situation qui prévaut dans cette partie de la RDC en vue d'aboutir à une compréhension commune des causes et des conséquences de l'insécurité.

La conférence visait également à dissiper les peurs, les méfiances réciproques, les suspicions, les frustrations et colères qui rendent la cohabitation difficile et amener tous les acteurs de la vie politique, économique, militaire et sociale de cette région à faire acte d'engagement pour la paix, la sécurité et le développement de deux provinces. Bien plus, la conférence cherchait à créer, en appui aux institutions légitimes établies, un cadre permanent de concertation et de règlement pacifique des conflits. Il s'agissait aussi de proposer des mécanismes d'accroissement et de renforcement des capacités de gestion des provinces et des entités territoriales décentralisées, d'inventorier les potentialités des deux provinces en vue d'élaborer un plan d'urgence de développement, de mobiliser toutes les forces vives du Nord-Kivu et du Sud- Kivu pour mieux les impliquer à la cohabitation pacifique et à amorcer la reconstruction et le développement durable. A l'issue de la conférence, les communautés de base, les groupes armés, les mouvements politico-militaires du Nord- Kivu et Sud- Kivu ainsi que les personnalités nationales, membres de la conférence ont exigé l'instauration du cessez-le-feu ainsi que la cessation des hostilités sur toute l'étendue de deux provinces. La restauration

¹¹ www.Codesria.com

¹² KENNES, E., La République Démocratique du Congo en 2006. Tournant historique in *Entwick lungsträter in der D.R. Kongo*.

¹⁰ Eléments recueillis à l'inspection Provinciale de la Police Nationale Congolaise du Sud- Kivu à Bukavu.

de l'autorité de l'Etat, le démantèlement de tous les groupes armés et mouvements politico-militaires nationaux et étrangers, soit par leur intégration dans les FARDC, soit par leur enrôlement dans le PNDDR pour les nationaux, soit enfin par le rapatriement dans leurs pays d'origine, font partie des grandes décisions de cette conférence. Il a été aussi demandé aux Nations Unies le déploiement des observateurs et forces armées de la MONUC pour surveiller le cessez-le-feu, en assurer le respect et sécuriser le retour des déplacés internes et réfugiés dans leurs milieux d'origine. Le 23 janvier 2008, un acte d'engagement pour mettre fin à la guerre a été signé. Les signataires s'abstiennent de poser des actes nuisibles à la paix et à la sécurité. Il s'agit entre autres de : toute attaque, tout acte de provocation ou de sabotage, tout propos ou toute déclaration de nature à favoriser la reprise des hostilités ; pour ne citer que ça.

Des opérations militaires

Le 05 décembre 2008, le ministre congolais des Affaires Etrangères de l'époque, Alexis THAMBWE MWAMBA, et son homologue rwandais, Rose- Marie MUSEMINALI, ont annoncé une opération conjointe immédiate contre les FDLR, appelée « Umoja Wetu ». Comme lors des précédentes tentatives des négociations, le général rwandais James KABAREBE et le Général congolais John NUMBI figuraient parmi les acteurs-clés.

a. Les opérations « Umoja Wetu »

Le 20 janvier 2009, au moins 4000 soldats rwandais, ont franchi la frontière et ont pénétré dans l'Est du Congo pour combattre les FDLR dans le cadre d'une offensive Rwando - Congolaise conjointe appelée « Umoja Wetu ». Bien que cette opération soit qualifiée d'offensive conjointe, des nombreux soldats congolais étaient gênés par l'intégration complexe dans leurs rangs d'ex- combattants du CNDP, ainsi que d'autres groupes armés, et ils étaient pour une grande part absent de l'opération. Les troupes rwandaises ont avancé très rapidement, parfois aux côtés d'ex-combattants du CNDP, attaquant une des principales bases des FDLR à Kibua, en territoire de Masisi (Nord- KIVU), ainsi que d'autres positions des FDLR aux environs de Nyamilima, Nyabyondo, Pinga et Ntoto (Nord- Kivu). Même S'il y a eu quelques confrontations militaires, essentiellement dans la zone autour de Nyabyondo et Pinga, les combattants FDLR ont souvent battu en retraite dans les collines et forêts environnantes avant les attaques. Après 35 jours d'opérations militaires au Nord- Kivu, et dans un laps de temps qui était probablement convenu entre les présidents Kabila et Kagame, l'armée rwandaise s'est retirée du Congo le 25 février 2009. Une cérémonie de clôture et un défilé militaire ont été organisés à Goma, en présence des ministres rwandais et congolais des Affaires Etrangères et de la Défense, du chef de la MONUC, Alan DOSS, ainsi que des diplomates de Kinshasa et Kigali. Le général NUMBI, l'un des principaux artisans de l'accord, a annoncé que l'opération avait été une réussite¹³.

b. Les opérations Kimia II

Des représentants gouvernementaux tant du Rwanda que du Congo ont insisté sur le fait que la mission était inachevée et ont exhorté la MONUC à joindre ses forces à celles de l'armée

congolaise pour en finir avec le problème des FDLR dans les deux provinces du Kivu. Lors des réunions postérieures au départ de l'armée rwandaise, des représentants des gouvernements des deux pays ont soulevé en privé des attentes similaires. La MONUC qui avait délibérément tenu à l'écart de l'organisation et de l'exécution de l'opération « Umoja Wetu », était placée dans une position difficile. Tandis que certains diplomates et fonctionnaires de l'ONU reconnaissent les graves limitations de la capacité de l'armée congolaise à conduire efficacement ces opérations ainsi que les conséquences potentiellement catastrophiques pour la population civile dans le Kivu, ils estimaient qu'ils n'avaient pas d'autre choix que d'aller de l'avant. Certains fonctionnaires de l'ONU estimaient qu'ils pouvaient faire davantage pour la protection des civils en étant partie prenante des opérations, plutôt qu'en restant en dehors. Le 02 mars 2009, l'armée congolaise conjointement aux soldats du maintien de la paix de la MONUC, a lancé la deuxième phase des opérations militaires contre les FDLR, connue sous le nom de l'« opération Kimia II » (silence en Swahili). Le commandant de l'armée congolaise, le Général Dieudonné AMULI BAHIGWA, est nommé le 7 avril 2009 par le président Joseph KABILA, comme commandant de l'opération (MONUC, 2009). Les anciens officiers du CNDP ont été affectés à des postes de commandement importants. Bosco Ntaganda, promu au grade de général de l'armée congolaise, était de fait le commandant second de l'opération Kimia II.

c. Résultat des opérations militaires depuis Janvier 2009

Depuis le début des opérations en Janvier 2009, davantage de combattants FDLR ont décidé volontairement de déposer les armes et de retourner au Rwanda que lors des années précédentes. Entre Janvier et septembre 2009, le Programme de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation (DDRRR) de l'ONU, chargé de faciliter le retour des combattants étrangers, a rapatrié 1087 combattants FDLR au Rwanda. Ils étaient accompagnés de 1.789 membres de leurs familles et de 12.387 réfugiés rwandais (ONU, Octobre 2009).

Le retour d'un nombre aussi important de combattants civils au Rwanda est significatif. Venant s'ajouter à la destruction d'un certain nombre des bases des FDLR, leur exclusion des zones minières et autres zones d'activités économiques où ils recueillaient auparavant des bénéfices substantiels a, selon certains analystes, affaibli les FDLR militairement (HumanRights Watch, 2009). Toutefois les FDLR conservent la capacité de mener les attaques contre des villages et des villes. Human Rights Watch a reçu des informations selon lesquelles les FDLR recrutent des nouveaux combattants et le mouvement continue à recueillir des fonds et à rassembler des armes et des munitions par le biais de nombreux réseaux internationaux, notamment par la Tanzanie, le Burundi, la Zambie et l'Ouganda (HumanRights Watch, 2009).

Le groupe d'experts de l'ONU dans son rapport final de novembre 2009 a conclu que les opérations militaires contre les FDLR n'avaient pas réussi à démanteler les structures politique et militaire du groupe sur le terrain à l'Est du Congo. Ce rapport ajoutait que les FDLR s'étaient regroupés dans un certain nombre d'endroits dans les Kivu, qu'ils recrutaient des nouveaux, continuaient à bénéficier du soutien de certains très hauts commandants de l'armée congolaise, et qu'ils avaient formé des alliances avec d'autres groupes armés tant dans le

¹³www.crisisgroup.org.

Nord-Kivu que dans le Sud-Kivu¹⁴. Les opérations militaires ont peut-être exacerbé les problèmes sous-jacents dans l'Est du Congo qui ont souvent mené à des conflits par le passé. Nombre des opérations offensives de Kimia II ont été dirigées par d'anciens combattants du CNDP, qui selon certaines sources, ont aussi cherché à utiliser les opérations pour obtenir le contrôle des zones minières et pour préparer le terrain pour les réfugiés Tutsis congolais et le bétail amené au Rwanda. La perception que les rôles de direction et un traitement préférentiel qui étaient accordés à d'anciens combattants du CNDP a aussi conduit un certain nombre d'ex-combattants Mayi-Mayi, ainsi que d'autres soldats de l'armée congolaise déçus, à abandonner l'armée congolaise, ou à refuser d'accepter le processus d'intégration. Certains ont joint leurs forces à celles des FDLR, renforçant ainsi leurs rangs.

d. Conséquences des opérations militaires

Le coût humain des opérations militaires ne peut-être qualifié autrement que de dévastateur. Les chercheurs de Human Rights Watch ont recueilli des témoignages au travers d'entrevues qui ont indiqué qu'entre Janvier et septembre 2009, plus de 1.400 civils ont été tués délibérément par les FDLR et leurs alliés. Ces chiffres ne comprennent pas les civils qui ont été tués par l'armée congolaise et ses alliés dans une région reculée où Human Rights Watch n'a pas pu accéder pour établir les circonstances des décès¹⁵. Au cours de la même période, plus de 7.500 femmes et filles ont été violées et plus de 900.000 personnes ont été forcées d'abandonner leurs maisons dans le Nord et le Sud-Kivu. Dans la plupart des lieux où les FDLR ou bien l'armée congolaise ont attaqué, des maisons ont été pillées, avec plus de 9.000 maisons et autres structures détruites, laissant des personnes déjà pauvres et démunies sans aucune ressource. Une comparaison entre l'impact des opérations militaires sur les FDLR et les dommages causés aux civils traduit brutalement les souffrances de la population. La RDC peut être fière du chemin parcouru pour le rétablissement de la sécurité, l'instauration de la paix et la consolidation de l'esprit de réconciliation nationale. Le peuple congolais qui a payé le lourd tribut des différentes guerres retrouve, enfin, des nouvelles perspectives pour l'exercice de ses libertés et l'amélioration des conditions de vie dans un environnement en voie de pacification. Malgré l'existence de quelques poches d'insécurité dans l'Est du pays, la RDC peut également être fière d'avoir préservé l'intégrité du territoire national.

Conclusion

En entreprenant cette recherche, nous avons voulu comprendre en premier lieu les facteurs explicatifs de la présence des groupes armés dans la province du Sud-Kivu en particulier et en République Démocratique du Congo en général, les motivations de ces groupes armés ainsi que leurs modes opératoires, ensuite faire une analyse des mécanismes institutionnels de la gouvernance sécuritaire sur l'éradication des groupes armés dans cette partie de la RD Congo pour enfin donner des perspectives pour la sécurisation de cette province. La RD Congo s'est engagée sur plusieurs pistes de solution notamment diplomatiques, politiques, militaires et sociales pour chercher à instaurer et restaurer la paix et mettre fin aux activités des groupes armés dans la Province du Sud-Kivu, mais aucun n'a donné lieu à la paix, à la sécurité et à la

cohésion sociale ni relancé l'économie dans les zones affectées. La problématique de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale, de l'autorité de l'Etat et de la relance économique, est restée entière. Plusieurs acteurs, à travers des groupes armés locaux et étrangers s'en sont mêlés, rendant ainsi le conflit multiforme, très complexe et qui a fini par acquérir une dimension régionale que ni le DDR ni l'approche politique et militaire seuls ne peuvent résoudre.

La question principale de cette analyse consistait à savoir *Pourquoi la gouvernance sécuritaire congolaise n'arrive-t-elle pas à éradiquer les groupes armés dans la province du Sud-Kivu à l'Est de la RD Congo?*

Cette article démontre qu'aussi longtemps que les stratégies adoptées par le gouvernement congolais et ses partenaires nationaux et internationaux ne sont pas coordonnées et complétées par les initiatives de développement des communautés locales parmi lesquelles ces groupes rebelles résident tous les efforts récurrents pour ramener la paix resteront toujours infructueux, se caractérisant, les uns et les autres, par leur manque de résultats probants. Malgré les efforts fournis par l'Etat congolais dans le cadre de la lutte contre les groupes armés, ceux-ci semblent profiter et survivent aux mécanismes d'éradication. Ce qui rend complexe la question desdits groupes, tel est le cas dans la province du Sud-Kivu, dont, en dépit de toutes ces initiatives, les résultats attendus n'ont pas été atteints totalement.

Notes bibliographiques

- ABOUBACAR YENIKOYE Ismaël, Gouvernance et gouvernometrie, Paris, L'Harmattan, 2007
- BERGHEZAN GEORGES., Rapports du GRIP sur Groupes armés actifs en RDC. Situation dans le « Grand Kivu » au 2^e semestre 2013
- BISA KIBUL Michel, *Pour une sociologie des groupes armés en RDC*, Kinshasa, éd. FES, 2024
- BISA KIBUL Michel, *Pour une sociologie des groupes armés en RDC*, Kinshasa, éd. FES, 2024
- Eléments recueillis à l'inspection Provinciale de la Police Nationale Congolaise du Sud-Kivu à Bukavu. Groupe d'Experts de l'ONU, novembre 2009)
- KENNES, E., La République Démocratique du Congo en 2006. Tournant historique in *Entwick lungsträter in der D.R. Kongo*.
- LABANA, L., Négociations politiques et processus de paix en République Démocratique du Congo,
- LABANA, L., Négociations politiques et processus de paix en République Démocratique du Congo
- THAMBA THAMBA, R., « Financement des groupes armés et gouvernance démocratique en République Démocratique du Congo » In CODESRIA, Vol.44, n°2
- www.Codesria.com
- www.crisisgroup.org).
- www.hrw.org

¹⁴(Groupe d'Experts de l'ONU, novembre 2009)

¹⁵(www.hrw.org)